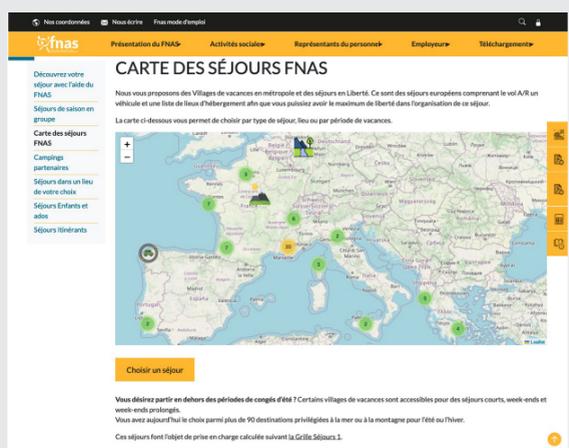


LE NOUVEAU SITE DU FNAS EST EN LIGNE

Toujours à la même adresse, www.fnas.net



Après plus de 20 années de service, le site du FNAS était devenu obsolète, il a enfin fait peau neuve ! Le nouveau site est pensé pour simplifier l'accès aux nombreuses informations qu'il contient. Que vous soyez nouveau venu qui ne connaît pas le FNAS ou spécialiste des demandes de prises en charge, vous trouverez ce que vous êtes venu chercher :

- soit pas à pas en suivant le menu « **Ce que je peux faire avec l'aide du FNAS** » ;
- soit en allant directement à la bonne rubrique, voire aux fiches de demandes et autres documents à télécharger.

Que vous soyez ouvrant droit, représentant du personnel ou employeur, toutes les informations dont vous avez besoin sont sur le site.

Il fonctionne aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone.

Il vous donne accès directement à votre espace ouvrant droit privé et sécurisé.

SÉJOURS D'AUTOMNE 2023

L'ANNIVERSAIRE DU FNAS APPROCHE !



À cette occasion, nous préparons deux séjours pour l'automne dont le premier sera **le week-end du 24 au 26 novembre**, à la veille de la journée d'étude du 27 novembre, le jour des 50 ans de l'Assemblée constitutive du FNAS à la suite de la signature de la Convention Collective des Entreprises d'Action Culturelle, signée en 1973 par le SYNDEAC.

CE SERA UN SÉJOUR À PARIS au cours duquel nous vous réservons quelques découvertes insolites et un grand dîner festif le samedi soir.



Si vous êtes intéressé,
contactez-nous
pour plus d'information à
automne@fnas.net

PRAGUE POUR LA TOUSSAINT

Nous finalisons un séjour à Prague pendant les vacances de la Toussaint. Comme toujours, ce sera un séjour court, de moins d'une semaine avec des propositions de visite découverte et du temps libre pour pouvoir profiter de cette belle ville.



Le prix sera de 665 € par personne en base chambre double. Les frais de transport jusqu'à Prague seront pris en charge intégralement par le FNAS dans l'optique de baisser le coût du séjour et que tous puissent participer aux mêmes conditions.

Le programme complet et le détail de tarifs sera bientôt mis en ligne à la rubrique « **Séjours de saison en groupe** » du menu Activités sociales/Activités de séjours.

IMPORTANT !!

PENSEZ à nous informer ainsi que vos employeurs de vos changements d'adresse, nous sommes chaque trimestre informé de votre adresse par leur intermédiaire et il arrive trop souvent que les courriers que nous vous envoyons, voire les chèques, ne soient pas distribués faute d'adresse à jour.

Vous pouvez mettre à jour votre adresse sur votre Espace Ouvrant Droit ou nous envoyer un courriel à contact@fnas.net

ENVOYEZ-NOUS vos derniers Avis d'Impôts établis en 2022 pour que nous puissions mettre à jour vos quotients familiaux 2023 et ainsi gagner du temps dans le traitement de vos demandes de prises en charge. Si votre situation a évolué, votre Avis de situation déclarative 2023 sur les revenus 2022 est accepté aussi, sous réserve d'envoi ultérieur de votre Avis d'Impôts définitif. **Faites-le par courriel à l'adresse contact@fnas.net**

NOUS AVONS BESOIN DES JUSTIFICATIFS COMPTABLES ORIGINAUX

Nous sommes toujours tenus par la loi d'avoir en notre possession les originaux des justificatifs donnant lieu à prise en charge.

Nous sommes bien conscients de la gêne que cela peut vous occasionner et nous travaillons à une solution pour pouvoir utiliser des copies numériques sans mettre en péril le FNAS face au fisc ou à l'Urssaf.

LE NUMÉRO D'APPEL SPÉCIFIQUE POUR LES ENTREPRISES

Depuis le 6 février, le service entreprise est joignable directement **du lundi au vendredi de 14h à 17h au 01 44 24 72 88.**